



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation du capital de « L'Oréal », réservée aux salariés du groupe

Rabat, le 12 juin 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 12 juin 2025 le prospectus relatif à l'augmentation du capital de « L'Oréal » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission d'un maximum de 300 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale L'Oréal Maroc.

Le prix de souscription s'établit à 301,66 euros, soit 3 163,61 dhs.

La période de souscription au Maroc s'étalera du 13 au 25 juin 2025 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » et « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2025 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.I.A.S du Groupe L'Oréal, dans sa version du 6 mai 2025 ;
- Le document d'enregistrement universel 2024 de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2025 sous le numéro D. 25-0138.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « L'Oréal ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/019/2025

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)